



Chaz nos

le bulletin municipal de La Croisille-sur-Briance

N°12 | MAI.
2019



Sommaire

- Page 2 L'édito du maire
- Page 4 La Chapelle St-Joseph
- Page 6 Les successions au XVIII siècle
- Page 8 Le Centenaire du 11 novembre
- Page 10 La Croisille « Village Prudent »
- Page 12 Au revoir Liliane
- Page 13 Bonjour Sylvie & l'état-civil
- Page 14 Le cadastre solaire
- Page 15 16-25 ans la mission locale
- Page 16 Vie associative et animations
- Page 19 Budgets de la commune 2019
- Page 20 La faune et la flore à Nouailhas
- Page 24 Une transmission agricole
- Page 25 La Sainte-Barbe de nos pompiers
- Page 26 La continuité écologique du Perche l'Oiseau
- Page 28 Le château de la Vialle
- Page 32 Renseignements pratiques

édito



La CROISILLE c'est pour l'immense majorité d'entre nous, l'authenticité d'un mode de vie rural mais de son époque, qui revient comme exigence première dans l'esprit de nous tous. La CROISILLE demeure ce village authentique du limousin entre LIMOGES et BRIVE. Il reste un territoire avec une histoire et des mémoires,

celles des familles installées depuis plusieurs années et celles des personnes qui ont choisi d'y vivre pour éviter l'anonymat des centres urbains.

Plus qu'un nombre d'habitants, plus qu'une densité de population, qu'une statistique démographique, notre village se définit aujourd'hui par un mode de vie partagé qui s'est construit et transmis comme un héritage de générations en générations au gré des nouveaux arrivants.

Notre village est un endroit où l'on trouve du lien avec les autres, où l'on se rencontre, se retrouve, échange, où l'on peut choisir des activités pour soi, pour ses enfants.

Le village est le lieu où les aînés et ceux qui ont des difficultés à vivre peuvent échapper simplement à la solitude et à l'isolement. Ici, la solidarité est comme une seconde culture et une seconde nature, peut-être celles que l'on a perdues ou abandonnées dans les grands centres urbains, une culture de la générosité, de la solidarité, du partage et du vivre ensemble.

Cet esprit, nous continuons à le faire vivre pour que les personnes qui passent ou habitent chez nous, ressentent cette atmosphère, ce mode de vie propre à notre commune.

Ainsi, nous menons une politique pour que le cadre de vie du village évolue dans de bonnes conditions, que les lois et les contraintes réglementaires le respectent sans le bousculer, sans le renverser.

Nous travaillons pour protéger et entretenir le patrimoine comme celui de notre église ou de notre lavoir, les espaces naturels comme notre plan d'eau de Nouaillhas. Tout cela est un art de vivre.

Nous agissons pour que la communauté de communes intègre cette vision de notre commune que nous défendons pied à pied.

Nous pouvons compter sur les associations historiques comme celle de l'école du Mont Gargan pour préserver les traditions, la culture et le patrimoine et sur les associations les plus récentes pour insuffler de nouvelles dynamiques, de nouvelles énergies dont la commune a, et aura besoin pour garder sa personnalité et pour son avenir.

Notre rôle est aussi d'accompagner ces évolutions, ces transitions nécessaires à la vie du village, de penser et d'anticiper son futur.

C'est la politique que nous menons pour préserver cet équilibre fragile, sensible, cet écosystème qui fait de La CROISILLE-SUR-BRIANCE un village si singulier.

Enfin, parce qu'il s'agit là encore d'une tradition, je suis heureux de souhaiter encore une fois la bienvenue à tous nos nouveaux habitants notamment cette dizaine de jeunes couples qui depuis un an viennent de s'installer ici.

La CROISILLE pour tous, l'est pour toutes les familles, les anciennes et les nouvelles, mais aussi les enfants qui sont notre avenir et notre futur.

Comme nous le faisons depuis 10 ans, nous continuerons de placer l'enfance et la jeunesse au centre de nos priorités avec la volonté affirmée de leur apporter toute l'attention, toute la considération que nous leur devons.

Cette année 2019 et jusqu'à la fin du mandat, nous continuerons, à avoir une constante attention vers eux, notamment avec les moyens que nous mettons pour notre école communale, mais aussi à porter des projets nouveaux comme l'installation d'un stade de loisirs multisports avec la communauté de communes à proximité de l'école sur notre stade de football.

Je voudrais aussi avoir une pensée pour les aînés de la commune, ceux qui à chacun de nos échanges, à chacune de nos rencontres nous témoignent de leur attachement sincère, de leur amour pour un village dans lequel ils auront passé, pour la plupart, une grande partie voire toute leur vie. Nous avons notamment construit nos maisons de la rue du Rio Poulard pour eux.

Nous avons aussi la chance d'être une des rares communes du secteur à avoir des commerçants et des artisans dynamiques qui font vivre notre commune ; aussi n'oubliez pas de les faire vivre à votre tour.

Chance aussi d'avoir une chaîne du service de santé performante, avec notre pharmacie, nos infirmiers et notre nouveau médecin Marie DEBORD.

Puisque je parle de santé un grand merci aussi au docteur Philippe TOUPY qui a pris sa retraite pour toutes ces années passées à s'occuper de beaucoup d'entre nous.

Bonne chance également à Juana HUMBERT qui vient de céder son affaire à Fabrice GARCIA à qui nous souhaitons la bienvenue et une longue vie avec son Croisil'Bar et la même réussite qu'Hélène GUILLAIN qui a repris il y a 18 mois, pour notre plus grand plaisir, le proxi de la place.

Un plein succès aussi aux volailles fermières du Mont Gargan la dernière-née de nos activités économiques de Catherine et Stéphane SALAGNAC.

Et bien entendu nous continuons d'apporter un soutien sans faille à notre tissu associatif et à ses bénévoles qui font l'énergie et le charme de la commune.

Malheureusement, comme dans la plupart des communes de France, les derniers événements nous ont conduits à reconsidérer profondément notre façon d'assurer la sécurité du village, aussi en partenariat avec la gendarmerie, nous avons organisé le partage de la voirie dans le centre-bourg ce qui nous a valu d'être la seule commune du limousin labellisée « Village Prudent » par la prévention routière, mais aussi réorganiser notre vigilance à proximité notamment de nos entrées et sorties de l'école et bien sûr de notre foire du 18.

Néanmoins, les menaces qui pèsent sur notre pays ne doivent pas remettre en cause l'animation du village, comme tous les ans au mois d'août notre fête patronale ou le festival du Mont Gargan afin que nous conservions notre dynamisme et notre attractivité.

Vous le savez, depuis plusieurs mois, je mène un combat pour la reconnaissance du rôle fondamental de notre commune dans l'organisation de notre pays. La Communauté de Communes est une structure utile par certains côtés mais elle est trop éloignée des crouzillauds pour entendre et comprendre leurs préoccupations.

Cela est et restera le rôle d'une commune de donner une place à chacun, de rassembler et d'anticiper l'avenir, de favoriser le vivre-ensemble. C'est grâce à l'échelon communal que nous pouvons identifier, proposer et mener à bien des projets de proximité qui correspondent aux attentes des habitants de tout âge.

Cette philosophie nous anime, dans la conduite d'actions et de projets, pour construire un village qui rassemble et qui évolue avec ses habitants, tout en valorisant son histoire et en protégeant un cadre de vie dont nous sommes non seulement les héritiers, mais aussi les garants.

Pour autant, la politique que nous avons engagée, depuis 2008, de la maîtrise de la dépense nous permet, malgré une baisse des dotations de l'État, de continuer à penser des projets pour la Croisille, à soutenir les associations et toutes celles et tous ceux qui sont garants du lien social entre toutes les générations.

Cette gestion maîtrisée, sans hausse de nos impôts locaux depuis plusieurs années, ne nous empêche pas de continuer à investir dans de bonnes conditions, à répondre à vos besoins et remplir pleinement cette mission de proximité que vous nous avez confiée.

Il est essentiel que vos élus restent proches de vous, de vos attentes, de vos préoccupations.

Vos élus municipaux sont des acteurs très impliqués, accessibles et identifiés. Cette proximité explique l'attachement que portent les Français aux communes, qui sont aujourd'hui, l'exemple le plus concret et le plus efficace de la démocratie directe.

Je pense qu'à chaque commune correspond une histoire, un mode de vie, des traditions, une âme. Et qu'elles sont également l'expression de la solidarité, de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Et c'est vrai pour La Croisille, et mon action à votre service est non seulement celle de gérer notre village, mais aussi d'essayer d'appréhender l'avenir de nous tous qui y vivons et de nos enfants qui y grandissent.

C'est en tout cas la vision que nous défendons avec notre équipe municipale et que nous faisons vivre pour toutes et tous ici, pour que tous les chemins mènent à La Croisille.

**Très chaleureusement à vous toutes et tous,
Jean-Gérard Didierre**



Journal municipal d'Informations édité par la Mairie
de La Croisille-sur-Briance
Directeur de Publication : Jean-Gérard Didierre
Articles : Jean-Gérard Didierre, Marie-France Chartagnac,
Cyril Herry, Jean-Paul Dasse, Pascal Texier
Correspondance : Mairie 87 130 La Croisille-sur-Briance
Crédit photos : Jean-Gérard Didierre, Cyril Herry
Maquettage : Pointcarré
Edition contenus : Alt.R.Ego
Impression : GDS Impression - Limoges



LA CHAPELLE « SAINT-JOSEPH »

Elle est loin d'être aussi connue que celle du Mont Gargan, mais il existe une autre chapelle située certes sur SAINT-VITTE mais non loin des lieux dit de Thenéze et de la Gane du Mas sur La CROISILLE-SUR-BRIANCE. Il s'agit de La chapelle privée dédiée à « SAINT-JOSEPH » construite dans le bois de Pontfeuille, appelé aussi « Bois de la Chapelle » dont voici l'histoire.

Elle fut construite suite à un vœu de Monsieur Casimir DUVERGER et de Mme Jeanne Hermine BARBE, son épouse, Mme BARBE étant propriétaire des terres du domaine de Pontfeuille. (sur le cadastre de 1834, il est bien indiqué « Pont Feuille »).

En effet, ceux-ci regagnant leur demeure, en voiture à cheval, furent pris dans un violent orage, (sans doute avant l'année 1884).

Très apeurés, ils firent le vœu de construire une chapelle dédiée à Saint-Joseph, s'ils rejoignaient Pontfeuille sains et saufs.

Cette chapelle est de style ogival, d'une grande finesse et de très belles proportions. On peut admirer plus particulièrement, la beauté de la rosace et de l'encadrement de la porte d'entrée, en granit gris du Limousin. Les vitraux, ont été ouvragés dans les ateliers Louis LOBIN, Maître verrier à Tours.

Deux grands vitraux sont situés dans le chœur de la chapelle. Celui de droite représente, Sainte Clotilde, tenant dans une des mains, la reproduction de la chapelle de Pontfeuille. Elle est revêtue des ornements sacerdotaux. Le style de cette reproduction, n'est pas sans évoquer l'art byzantin.

Celui de gauche, représente Saint Jean-Baptiste (Marc1-9et s.).

Ces deux vitraux, portent la date de 1884. Nous ne connaissons pas la raison pour laquelle, est représentée Sainte Clotilde. Par contre, le prénom « Jean » était un prénom courant pour les hommes de la famille BARBE.

Le vitrail du fond derrière le maître autel, représente l'agneau Pascal, percé de plaies profondes d'où s'échappe abondamment du sang. Ce vitrail évoque les plaies du Christ sur la Croix, l'agneau de Pascal Immolé, qui est venu sur la terre pour sauver toute l'Humanité (Mathieu.26-28).

De chaque côté de ce vitrail figure à droite et à gauche deux vitraux reprenant six détails de la vie de Saint-Joseph.

Sur celui de gauche et de bas en haut :

- Les fiançailles de Joseph et de Marie (Mathieu.1-18)
- L'Ange annonce à Joseph qu'il y a lieu de fuir en Egypte, (Mathieu.2-13)
- La fuite de la Sainte Famille en Egypte (Mathieu.2-14 et 15)

Sur celui de droite et de bas en haut :

- Joseph et Marie inquiets, viennent chercher Jésus, enfant, enseignant aux grands prêtres du Temple de Jérusalem, (Luc 2-14 et s)
- Joseph apprenant à Jésus, jeune homme, le métier de charpentier, (Luc 2-40)
- La mort de Saint-Joseph

Ces vitraux portent la date de 1885.

Sous l'épiscopat de Mgr LAMAZOU, évêque de Limoges de 1883 à 1887, un indult du Saint Siège du 19 Août 1884 a accordé le privilège de l'oratoire privé à cette chapelle, en faveur de M. DUVERGER. Ledit privilège a cessé avec le décès du bénéficiaire, survenu le 27 juin 1914.

La Chapelle a été consacrée, le 27 avril 1889 par le curé de St-Vitte délégué à cette consécration par Mgr RENOUARD, alors évêque de Limoges.

Apparemment, il n'y a jamais eu de cloche pour cette chapelle.

N.B : A l'intersection du chemin de Pontfeuille et de la route qui va de St-Vitte à La Croisille est implantée une croix sur socle, le tout en granit. La date de 1872 indique la date d'implantation de cette croix.

**Article de Jean paul Dasse
le 27 juillet 2007**





Dossier

COMMENT SE PASSAIENT LES SUCCESSIONS A LA CROISILLE AU XVIIIème SIECLE AVEC LES CONTRATS D’AFFRERICHEMENT

Depuis longtemps, les historiens ont attiré l'attention sur des formes de vie communautaire, regroupant divers individus, parents ou non, en vue d'exploiter en commun un ensemble de biens constituant une exploitation agricole, un fonds de commerce ou une entreprise artisanale. Classiquement, on a coutume de distinguer les « frérèches » regroupant autour du père une sorte de famille élargie et les « comparsonneries » composées d'individus non nécessairement liés par le sang.

Il semble bien, en réalité, que les unes comme les autres soient régies par des principes d'organisation et des règles de fonctionnement assez voisins. Les rigueurs climatiques, un certain isolement et surtout la petitesse des exploitations font de la France méridionale et centrale la zone d'élection des frérèches. Contrairement à d'autres secteurs, les frérèches limousines ont été peu étudiées jusqu'ici, en dehors de la période médiévale. Il semble pourtant que l'importance de cette pratique ait été notée dès le XVI^e siècle ; ainsi François de BELLEFOREST, note-t-il à propos du Limousin :

« Le pain, la chair, les fruits, les gibbiés, la venaison, et autres gentillesses y sont très bon pris, et fait bon vivre à Limoges, et par les pays voisins, à cause que les habitants sobres, se contentent de peu, ne boivent point ne guere qu'és villes, abhorrent la friandise, et pour ce sont sains, allegres, disposts, et forts, et aureste si bons mesnagers que, de peur que les maisons ne soyent ruinés, vous verrez au village de telles familles où un vieillard verra ses enfants jusqu'à la quatriesme génération venus jusqu'à là, que sans dis-

pense ils se peuvent marier les uns les autres, ayants demouré sans faire partage aucun de leurs biens : et j'ay veu de ces familles, où il y avoit plus de cent personnes toutes parents, et vivant en commun tout aussy que en un collège ».

(Texte en langage d'origine de l'époque)

Les frêrèches repérables dans les archives notariées de la région de La CROISILLE-SUR-BRIANCE sont plus modestes mais bien documentées grâce à des contrats « d'affrèrichement ». Si pour la période médiévale, il s'agit de communautés taisibles constituées sans acte juridique, par le seul fait de vivre ensemble sous la direction d'un maître, il n'en va plus de même pour l'époque monarchique, dans la mesure où la rédaction d'un acte est exigée. Comme toute injonction légale, elle n'est pas toujours respectée, et c'est le plus souvent à l'occasion d'un mariage que la communauté familiale reçoit une organisation officielle qui ne devait pas changer grand-chose à l'état antérieur. Mais juridiquement la communauté taisible (de fait) devient conventionnelle.

Ce qui pour l'historien, présente l'intérêt d'explicitier les causes et les conditions d'existence de ce mode d'organisation sociale. Dans beaucoup de cas, le père donne la moitié de ses biens à son fils ou en dot à sa fille, mais s'en réserve l'administration et l'usufruit. Les jeunes époux doivent venir vivre avec les parents et travailler à la prospérité commune sous la direction du père, chef de l'ensemble. Parfois la convention est souscrite entre frères, comme la frêrèche Faure constitué 1731 (AD 87, 4E43 85, n°179). Le texte précise que la convention a été conclue « pour entretenir l'amitié conjugalle desdits frères et pour le bien de leur payse », mais surtout « pour esviter toutes sortes de partages qu'ils auroit pû faire ».

Cette dernière remarque est particulièrement significative de l'usage des frêrèches. En effet, plus que d'organiser la coexistence des générations, comme l'ont mis en exergue de nombreux chercheurs, la frêrèche est le plus souvent mise en œuvre pour faire obstacle à la règle romaine qui permet à quiconque de sortir de l'indivision. Les contrats d'affrèrichement permettent de figer les indivisions successorales, en maintenant l'unité du patrimoine l'unité du patrimoine familial.





COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918 AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Depuis l'armistice, il y a un siècle, les significations données aux commémorations à La Croisille et en France ont bien évolué, allant de l'hommage aux morts pour la patrie, aux anciens combattants, à celle d'aujourd'hui pour fêter la paix, l'Europe et l'avenir.

Organisée pour l'année du centenaire par M. le Maire et le Conseil Municipal avec les enseignantes de l'école communale Georges GUINGOUIN et la nombreuse communauté Britannique de La CROISILLE, dont c'était le Poppy Day, (jour du coquelicot) la commune a montré le visage d'une collectivité soudée rendant hommage au sacrifice des 103 crouzillauds morts au combat.

Alors que les cloches finissaient de sonner, comme en 1918, les enfants interprétèrent « le temps des cerises » en hommage aux poilus qui la chantaient en montant au front, suivi du dépôt de gerbes et de la minute de silence avec la sonnerie aux morts qui devient une forme laïcisé de prière autour des disparus de cette guerre.

C'est Clémence une élève de CM2 qui lut le message des anciens combattants comme un passage de relai intergénérationnel.

Symbole toujours les 103 Ballons blancs avec une colombe lâchés à l'appel du nom de chacun des 103 enfants de La Croisille « morts pour la France ».

Symbole de la réconciliation avec le message du maire à ses habitants qui lut deux beaux textes, l'un d'un combattant allemand Ermt JUNGER tiré de son livre « orage d'acier » et l'autre d'un poème du combattant français le caporal Charles Poirier « La voix des tombes ».

Il rappela que la fin de la grande guerre a fait émerger un monde nouveau sur le plan des idées comme des valeurs, et fut une étape cruciale dans la construction du XXème siècle dont nous sommes toujours les héritiers, et se tournant vers les enfants il leur demanda de s'appuyer sur la triple devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité » en prenant la précaution de ne jamais en altérer la portée éducatrice.

Puis la directrice de l'école Angélique WANY appela le nom de chacun des 103 enfants de La CROISILLE « morts pour la France » les enfants lâchèrent 103 Ballons blancs avec une colombe de la paix.



Nous avons remis leurs noms dans la page d'à côté.

Et après l'hymne anglais, les élèves clôturèrent la cérémonie en entonnant une vibrante Marseillaise avec les deux couplets de la marseillaise des enfants.

Et tous les participants se retrouvèrent à la salle des fêtes pour Le vin d'honneur de l'amitié et de la paix servi par la municipalité.

LA DIRECTRICE DE L'ECOLE LIT LES NOMS DES 103 MORTS POUR LA FRANCE



AUGERAS Louis	CARPE Jean	DENNAUD Joseph	FAYE Louis	JUMEAUX Louis	MADORE Joseph	MOREAU Germain	ROUX Justin
BRONDEAU Pierre	CARPE Jean	Adjutant DENNAUD Elie	FAYE Léonard	JUMEAUX Jean	MAISONGRANDE Léonard	NOILHES Pierre	SAMARU Léonard
BORGEIX Léon	CHAMBRAS Jean	DENNAUD Jean	FAYE Léonard	LANXADE Pierre	MAISONGRANDE Jean	NOILHES Germain	SAUTOUR Léonard
BORIE Louis	CHÂTEAU Louis	Lieutenant DES FRANCS Michel	FAYE Jean	LAPEYRE Louis	MANAUD Etienne	PEJOUX Pierre	SIMONAUD Léonard
BORIE Léonard	CHÂTEAU Henri	Lieutenant DES FRANCS Etienne	FRACHET Louis	LAPEYRE Léonard	MARCELIN Gilles	PEYCLIT Louis	TAXAIN Léonard
BOULET Joseph	CHATENET Paul	DES FRANCS Etienne	FRAISSENGEAS Antoine	LARRY Henri	MARTIN François	PEYRAT Pierre	TEXIER Léon
BOURIQUET Jean	CHAUMEIL Michel	DES FRANCS Jacques	FRANCILLOUT Léonard	LATRONCHE Louis	MARTIN Ferdinand	POUMELLE Léonard	TEXIER Jean
BOURISSOU Pierre	COUADE Jacques	DESRAINES Henri	FRANCILLOUT Léonard	LAVIALLE Léonard	MARTY Léonard	POUMELLE Jean	THEILHAUMAS Joseph
BOUSQUET Léonard	DALBRUT Pierre	Capitaine DESROSIERS Raymond	GILLES Louis	LAVIALLE Léon	MASFRAY Léonard	RAINEIX Léonard	VALADE Pierre
BRACHET Léonard	DAUDINOT Emile	DEVAUD Blaise	GILLES Léonard	LAVIGNE François	MAURATIL Pierre	REINEIX François	VALADE Jean
BRUGERE Bernard	DAUDINOT Louis	DEVAUD Martial	GOMMILLOUT Léon	LEBRUN Pierre	MAZIAUD Léonard	RAIMONDEAU François	VAREILHAS Jean
CAMAILHAC Joseph	DECOUX Léonard	DEZERAUD Léonard	GUILHEM Edouard	LHERITIER François	MONTHEIL Léonard	ROULET Léonard	VERDEYME Pierre
CAMAILHAC Henri	DECOUX Léonard	FAUCON Jean	JABALOT Léonard	LONGIS Louis	MONTHEIL Jean	ROULET Léonard	VERDEYME Antoine



LA CROISILLE SEULE COMMUNE DU LIMOUSIN LABELLIÉE « VILLAGE PRUDENT »

La Prévention Routière a créé en 2018 le label « Ville Prudente ou Village Prudent » avec pour objectif de valoriser les villes ou les villages qui se montrent exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière.

Ce label Village Prudent porte sur plusieurs critères notamment les aménagements mis en œuvre pour sécuriser les déplacements des habitants, et les actions de formation et de sensibilisation aux risques menés dans les écoles auprès des enfants, notamment avec le permis piétons passé tous les ans par les enfants de l'école communale Georges GUINGOUIN.

Pour cette première année, le jury national a statué et a retenu les 134 premières communes françaises labellisées, dont La

CROISILLE-SUR-BRIANCE, qui est par ailleurs la seule commune retenue et labellisée des trois départements de l'ex-Limousin.

Ce label récompense quelle que soit leur taille, les communes qui développent une politique active de prévention routière, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants.

Avec cette première édition, le label « Ville ou Village Prudent » la Prévention a examiné 299 candidatures, la majorité des communes labellisées comptant moins de 5 000 habitants. Les villes moyennes de 5 000 à 30 000 habitants représentent un tiers des labellisées alors que quelques grandes villes comme TOULOUSE, STRASBOURG, REIMS, Le HAVRE ou encore

MONTREUIL recevront dès cette année comme La CROISILLE leur label et panneau d'entrée de ville « Ville ou Village Prudent ».

C'est des mains de son délégué régional venu tout exprès de Bordeaux que le maire de La CROISILLE s'est vu décerné le diplôme du label « Village Prudent » en présence, entre autres, d'Isabelle BOURLIATAUD, Adjointe au Maire et de nombreux élus, d'Angélique WANY directrice de l'école communale Georges GUINGOUIN, de Viviane RUCHAUD présidente du club du troisième âge et de Christophe BOUCHET, Commandant les brigades de Gendarmerie de CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT et d'EYMOUTIERS.



L'obtention de ce label témoigne de l'engagement et des efforts du conseil municipal pour la prévention routière et un partage apaisé de l'espace public.

A La Croisille ont notamment été appréciés par les enquêteurs, les 3 ralentisseurs avec zone 30 et passages piétons des entrées de la commune par la route du Gal de Montréal, la route du Chataignol et bien entendu les aménagements de la route du Mont Gargan devant la Mairie /Ecole pour notamment la sécurité des enfants.

Elle a aussi pris en compte les « permis piéton » remis tous les ans aux enfants de l'école communale en partenariat avec la prévention routière et la gendarmerie, ou encore l'atelier « santé vous bien au volant » du club Croisille 3ème âge à venir.

Le coût total de ces investissements est de 18 000 € sur 5 ans financés à 60 % par le conseil départemental sur le budget des amendes de police ce qui est revenu à 1440 € par an à la commune de La CROISILLE-SUR-BRIANCE.

En effet, la sécurité routière est l'affaire de tous, chacun à son niveau, piétons, cyclistes, automobilistes, est responsable de sa sécurité et de celles des autres.

L'enjeu est de taille car avec les cyclistes, les piétons et notamment les écoliers sont les plus vulnérables. En France 32% des personnes tuées sont des piétons et le danger est encore plus grand quand le piéton est un enfant. Un tiers des piétons qui sont tués sont des enfants de 0 à 14 ans et dans 40% des cas l'accident se produit sur le trajet domicile/école ou sur un passage piéton ou à proximité.

Ces chiffres démontrent le caractère impératif de faire de l'éducation à l'école de La CROISILLE des jeunes piétons, car on ne peut circuler en sécurité que si l'on en connaît les dangers et que l'on maîtrise les usages.

Avec nos enseignantes et le concours de la gendarmerie, nos enfants ont appris quels sont leurs droits de piéton et quels sont les bons réflexes à adopter : marcher sur le trottoir, traverser sur les passages piétons, vérifier plusieurs fois avant de s'engager, attendre que le car scolaire soit parti pour traverser etc. ... !!!

En matière de sécurité routière, chacun donne un avis sur tout, et nombre d'idées fausses circulent parfois sur les risques en voiture ou en deux roues motorisées.

La sécurité routière n'est pas une simple question technique que les radars ou les contrôles et les sanctions des gendarmes résoudraient.

La sécurité routière touche au comportement, parce qu'elle touche notamment à la façon dont nous nous servons de ce bel outil de liberté et d'émancipation qu'est l'automobile. Elle doit être l'affaire de tous.

L'automobile est, sans aucun doute un espace de liberté, mais c'est aussi, beaucoup trop souvent pour certains, un instrument de leur égoïsme et de leur agressivité.

C'est parce que la CROISILLE veille à ce que l'apprentissage des enfants se conjugue avec une amélioration constante de la sécurité, et au sens des mots sécurité, civisme et civilité pour les adultes que la commune s'est vu décerner son label ainsi que les panneaux « Village Prudent » qui sont disposés aux entrées de la commune.

DEPART EN RETRAITE : LILIANE LAUDOUEINEIX, MERCI POUR TOUT !



Liliane avait décidé de faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année 2018, et ainsi de donner un tour nouveau à sa vie. Un départ professionnel est toujours l'occasion d'un regard rétrospectif sur une carrière et là 25 ans ce n'est pas rien. Voici son parcours professionnel.

Liliane avait commencé à travailler après son bac à l'âge de 20 ans comme secrétaire au cabinet vétérinaire DUPRÉ/PÉLINARD/GOUBAND jusqu'au 31 janvier 1985, date à laquelle elle a dû démissionner pour suivre Jacques son époux à MAGNAC-LAVAL. De ce fait, elle a repris ses études à la fac de droit et au C N F P T.

En juillet 1989, elle est entrée à la Mairie de MAGNAC-LAVAL comme employée de catégorie C pour remplacer une personne partie en congés maternité... Elle y est restée tout en passant le concours de rédacteur en avril 1991.

En mai 1991, Jacques est cette fois muté à EYMOUTIERS, ce qui lui oblige à l'époque à faire tous les jours des allers et retours MASLÉON/MAGNAC-LAVAL et cela de septembre 1991 à décembre 1992. Et elle a pu mesurer à ce moment-là la chance qu'était la sienne d'avoir deux enfants Nicolas et Benoit qui avaient 8 ans et 11 ans à l'époque et qui ont su déjà se gérer tout seul.

Par la suite, elle entre à la mairie de La CROISILLE le 1er Janvier 1993 en tant que rédacteur avec M. SAUTOUR comme maire. Sous le mandat du maire suivant Philippe

TOUPY elle passe secrétaire de Mairie le 1er janvier 1999. Et c'est avec Jean-Gérard DIDIERRE que le 1er septembre 2016 elle passe attachée.

Durant ces 25 ans à la mairie de La CROISILLE, elle a connu des maires totalement différents et cela a correspondu aussi à trois périodes totalement différentes.

La première période, celle où il y avait de l'argent mais où il ne fallait pas dépenser. La seconde, la plus facile, celle où on pouvait investir sans s'occuper de savoir si on avait la trésorerie pour le faire.

Enfin la dernière, celle où la commune a investi beaucoup... En allant chercher l'argent à gauche et à droite... Tout en surveillant la trésorerie tous les lundis matin comme le lait sur le feu.

Le parcours de Liliane témoigne aussi de la cohérence dont elle a fait part dans ses choix familiaux et professionnels.

Et nous voyons bien au cours de sa carrière aussi l'attachement qu'elle a porté au service public local et aux missions des collectivités territoriales.

On y voit là un attachement au service public qui contient le beau mot de servir et un attachement à l'échelon de base de notre démocratie pour travailler au plus près des attentes de ses concitoyens.

Le poste de secrétaire qu'elle a occupé nécessite une proximité avec le maire qui ne soit pas une connivence tout en gardant la

confiance des autres employés municipaux, une position délicate s'il en est. De par sa fonction, elle a participé indirectement et souvent directement à l'ensemble des choix structurants de la municipalité.

Elle a eu à rédiger les délibérations de votre conseil. Elle a préparé et suivi l'exécution de tous les budgets, géré et facturé entre autres, l'eau, l'assainissement, la garderie et la cantine.

Et par ailleurs, elle a aussi surveillé les finances et la trésorerie.

Et, sans oublier toutes les questions d'urbanisme, de social ou de l'école auxquelles il faut répondre instantanément.

Et je ne parle pas de la gestion de ce petit nombre de personnes toujours les mêmes, qui viennent réclamer tout et n'importe quoi.

En un mot, sa fonction a nécessité une polyvalence, une réactivité au quotidien et un sens aigu du service public.

Pendant tout ce temps, elle a accompagné et parfois subi l'évolution de l'informatique et du numérique, mais le plus souvent rendu possible la transformation de notre commune face aux défis qui lui étaient posés, et ce chemin fut tout, sauf aisé.

Liliane mérite d'être remerciée pour sa constance et sa fidélité au travail, car on ne lui a connu aucun arrêt de travail sur ces dix dernières années dans notre commune qui quoi qu'on en dise a beaucoup changé ces dernières années.

Elle avait le sens du travail tel que le définissait Albert EINSTEIN « Le motif le plus important du travail, dans la vie, est le plaisir de travailler et d'obtenir, de ce fait, des résultats qui serviront la communauté ».

Nous lui souhaitons, une très bonne et active retraite, et avec toute la reconnaissance pour le travail accompli à La CROISILLE.

Etat civil

Naissances

- BLOUIN FRACHET Kélyan
« 18 Route du Mont Gargan »
27/02/2018
- BUSQUET Lilwenn, Aurore, Murphy
« Le Bois Lavaud »
02/02/2018
- RAFFIER Lucie
« Plaisance »
28/02/2018
- FERRANDON Nicolas, Vivien
« Le Pont »
14/02/2018
- POUYADOUX Léonie
« 39 Rue d'Offendorf »
21/02/2018

Mariages

- PEYRICHOUX Catherine
et SALAGNAC Stéphane
« La Boissonie »
16/06/2018
- BOUTHIER Franck et PARIS Laure
« 20 bis Route du Mont Gargan »
06/04/2019

PACS

- ROSIKON Kevin et HIERNARD Charlotte
« Plaisance »
15/05/2018
- PAGES Pierre-Jean et PERRILLAT Cécile
« 1 rue du Chataignol »
20/03/2019

Décès

- BERNOTTE Véronique, Marie Veuve GENIEYS
« Bagengette »
03/04/2018
- ENTY Germaine, Jeanne
« 18 Rue d'Offendorf »
24/05/2018
- DECOUX Marie Louise
« 2 rue du Général de Montréal »
26/05/2018
- QUINTANE Marie, Louise Solange
« 20 Rte du Mont GARGAN »
14/07/2018
- SAUTOUR Hélène
« 14 Rue du Général de Montréal »
18/07/2018
- PICHAUD Henri, Raymond
« Le Pommeau »
18/07/2018

- ROUX Marcel
« La Combe »
05/09/2018
- GILLES Yvonne
« Le Mauloup »
22/11/2018
- PLAZET Marie-Noëlle
« Les Rouchoux »
22/01/2019
- GANE Jean, René
« Le Peyroux »
09/02/2019
- CLAIRE Gilbert, Yves
« 7 Chemin Nouilhas »
12/02/2019
- SAUTOUR Jeanne
« Route Rhin et Danube »
13/02/2019
- MONTHEIL Germaine, Marie
« Lotissement des Vergnes »
09/03/2019
- VALLADE, née RINGUET, Jeanne,
veuve VALLADE Jean
16/03/2019
- ROUX André
« Les Rouchoux »
06/04/2019

Bienvenue à Sylvie Lartisien



Pour commencer l'année 2019, la mairie de la CROISILLE-SUR-BRIANCE a fait peau neuve, au secrétariat, avec l'arrivée de Madame Sylvie LARTISIEN qui a succédé à Liliane LAUDOUEINEIX .

Profitant de sa venue, les horaires d'accueil du public ont été réorganisés afin d'améliorer le service rendu aux administrés.

La mairie est dorénavant ouverte au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Madame LARTISIEN travaillait comme secrétaire de mairie depuis 1993 dans dif-

férentes administrations dans le nord de la France et est venue dernièrement habiter notre région où elle a déjà effectué de nombreux remplacements notamment St GERMAIN-LES-BELLES, SUSSAC, DOMPS et VIQ-SUR-BREUILH.

Sa gentillesse et son très grand professionnalisme, ont déjà été appréciés par beaucoup d'administrés de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Envie de découvrir le potentiel solaire de votre toiture ? Grâce au nouvel outil du Parc, c'est possible !

Engagé depuis 2004 sur la thématique énergie, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est porteur d'un Plan Climat Energie volontaire depuis 2012 et lauréat TEPOS (Territoire à Energie Positive) depuis 2017.

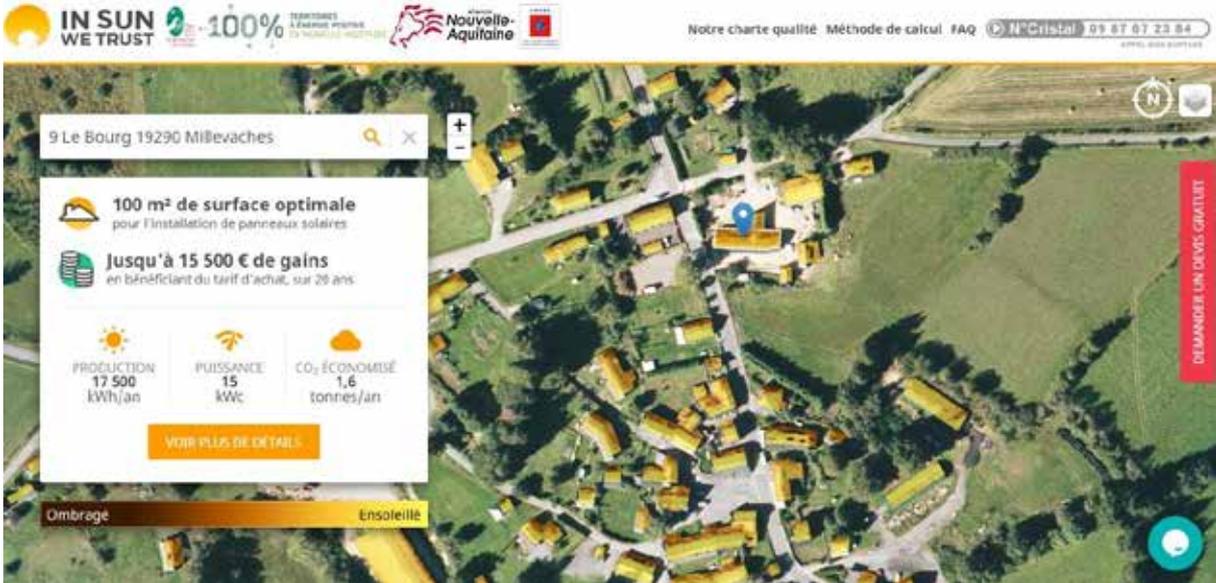
L'une des actions phares est le développement d'un plan solaire à l'échelle du territoire. **Ainsi, le Parc met à disposition de chaque habitant du territoire un cadastre solaire.** L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les citoyens aux énergies renouvelables et plus particulièrement à l'énergie solaire.

Ce cadastre solaire permet aux particuliers, entreprises et collectivités du territoire de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Il se présente sous forme de **site internet accessible à tous**, et donne des indications en termes de **production énergétique**, de **montant à investir** et de **rentabilité** associée pour des installations de panneaux solaires photovoltaïques (électricité en vente totale ou en autoconsommation) et thermiques (chauffe-solaire par exemple).

Cet outil permet également une mise en relation avec des installateurs locaux, référencés par la société *In Sun We Trust*. La montée en compétence des entreprises et artisans locaux spécialisés dans le domaine du solaire fait également partie des objectifs du plan solaire.

L'interface du cadastre est accessible par le site internet du Parc :

www.pnr-millevaches.fr



Pour tout renseignement sur l'outil :

Manon CAMPENET

Chargée de mission TEPOS

05 55 96 97 20

tepos@pnr-millevaches.fr

Violette JANET-WIOLAND

Chargée de mission énergie-climat

05 55 96 97 23

v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

Pour tout renseignement sur l'énergie solaire : le Parc reste à disposition des collectivités et des entreprises et l'Espace Info Energie (association Energies Pour demain 05.55.94.77.51) est à disposition des habitants du Parc.



Seymour MORSY
Préfet de la Haute -Vienne

Chef d'Escadron Nicolas MERCIER
Commandant la Compagnie de
Gendarmerie Départementale à Limoges

Jean-Gérard DIDIERRE
Maire de la Croisille sur Briance
et le Conseil Municipal

Sophie BEAUDOUIN- HUBIERE
Députée de la Haute-Vienne

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du

Parvis Colonel Arnaud BELTRAME
(1973 – 2018)
Officier de la Gendarmerie Nationale
Mort en héros lors de l'attentat
de Trèbes du 23 mars 2018
MARDI 18 JUIN 2019 à 15 Heures
22 Route du Mont Gargan
Mairie de La Croisille-sur-Briance



Vie associative et Animations...

LA CROISILLE : UN VILLAGE A VIVRE AU QUOTIDIEN

A La Croisille sur Brianche, les associations sont dynamiques et variées. Elles permettent de pratiquer des activités, de se retrouver, faire découvrir, enrichir humainement et surtout créer du lien social. Par leur implication globale elles ont su montrer qu'elles sont indispensables au fonctionnement de notre commune.



ANGELIQUE, OPHELIE & FLORAINE
LES 3 MAITRESSES D'ECOLE



FETE DE NOEL 2018 AVEC DES ENFANTS DE LA
CROISILLE AVEC MADAME P ET LE PERE NOEL



INAUGURATION DU GITE DES TRANCHEES
DE HEIDI ET PETRI



L'ARBRE A FEUILLES DE L'ECOLE COMMUNALE



L'EQUIPE DE FOOT FEMININE



L'ESCOLA DAU MONT GARGAN RECOMPENSE
PAR LE TROHEE DES TURGOT ET DES CARNOT



LE JURY COMMUNAL DU FLEURISSEMENT
AVEC UN CANDIDAT



LES HUMEURS CEREBRALES
AVANT LE CONCERT



LES TRICOTEUSES DU MARDI



APRES-MIDI JEUX ORGANISES PAR LES PARENTS D'ELEVES



GED WALLIS ET HUGO SCHMITT PRIX DEPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS



HALLOWEEN CHEZ LES AMERICAINS AU PONT A LA CROISILLE



L'INAUGURATION OFFICIELLE DES TRAVAUX DU PLAN D'EAU DE NOUAILHAS



LE DEPART DE LA DIRECTRICE MARIE GARAT DE L'ECOLE COMMUNALE



LES ORGANISATEURS DE LA MEULE MANIA



REMISE DU DIPLOME DU TRI SELECTIF AUX ENFANTS DE L'ECOLE PAR CATHERINE VALAT



UNE PARTIE DU COMITE D ORGANISATION DE LA JOURNEE DE LUTTE CONTRE LE CANCER



VISITE DE L'ATELIER DU FONDEUR COUFIGNAL DE CROISILLE RECRE-ART-TION



**CARNAVAL 2019 AVEC CAROLE HEMMER
A L'ANIMATION**



L'AG DU CLUB CROISILLE 3^{EME} AGE 2019



**LA FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOT
A LA CROISILLE**



**LE MAIRE PRESENTE SES VOEUX 2019
AUX ADMINISTRES**



LE PUBLIC DES VOEUX DE LA CROISILLE



**LES LAUREATS DU CONCOURS
VILLAGES FLEURIS**



**LES NOUVEAUX HABITANTS AVEC M. LE MAIRE,
LES ELUS ET LES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS**



**LETTY RUIJTERS, ELIANE DUCHEZ ET ANNIE
PENICAUD**



**REUNION PUBLIQUE DES RIVERAINS D'INFOR-
MATION CONCERNANT LES TRAVAUX SUR LE
RESEAU D'EAU MUNICIPAL**

Durant ces dernières années, plusieurs associations ont montré qu'elles étaient toujours présentes alors que d'autres se sont créées.

Toutes ces associations ont travaillé avec la commune pour que les animations régulières et variées créent des événements festifs qui rassemblent car pour rayonner la culture doit être accessible à tous.

dossier Budget 2019

Dossier préparé par Sylvie Lartisien

Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel 296 120 €

Salaires, personnels non titulaires, médecine du travail, cotisations Assedic...

Charges à caractère général 305 981 €

Combustible, électricité, alimentation, entretien voies et réseaux, carburants...

Charges de gestion courante 90 130 €

Dont Service Incendie, subventions associations, indemnités élus, titres annulés...

Intérêts d'emprunt. 9 983 €

Divers intérêts moratoires et dotation aux amortissements 9831 €

022 Dépenses imprévues 2003 €

Total 714 049 €



Recettes de fonctionnement

Dotation de l'Etat 271 308 €

Impôts et taxes 259 098 €

Impôts directs, droits de place (Foire) et droits de mutations...

Produits des services du Domaine 63 692 €

Cantine, entretien Surdoux, occupation du Domaine Public...

Revenus des immeubles communaux 15 401 €

Résultats Reportés 104 549 €

Total 714 049 €



Dépenses d'investissement

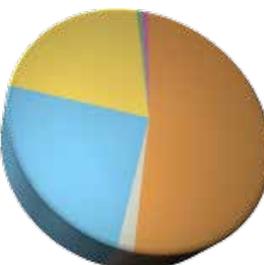
Immobilisations en cours 80 699 € plus RAR

Emprunts et dettes assimilés. 38 930 €

001 Déficit 56 540 €

040 1 290 €

Total 177 460 €



Recettes d'investissement

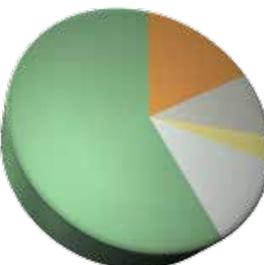
Subventions et emprunts 37 925 € (plus RAR).

FCTVA et report résultat 2012. 93 173 €

Amortissement travaux antérieurs 11 122 €

Excédent reporté 35 240 €

Total 177 460 €



eau

Fonctionnement

Dépenses

Fourniture, entretien, achat d'eau et charges de personnel..... 51 025 €

Virement du Fonctionnement en section d'investissement..... 0 €

Amortissement des subventions..... 20 692 €

Total..... 71 718 €

Recettes

Consommation d'eau et branchement... 51 250 €

Amortissement des subventions pour travaux antérieurs..... 5 787 €

Excédent sur exercice antérieur..... 14 680 €

Total..... 71 718 €

Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement + RAR..... 125 195 €

Amortissement subvention sur travaux antérieurs. . 5 787 €

Total 130 983 €

Recettes

Apport, dotation et réserves + FCTVA..... 3948 €

Virement de la section de fonctionnement..... 0 €

Amortissement subventions 20 692 €

Excédent 106 342 €

Total 130 983 €



LES ENFANTS DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE ONT DECOUVERT LA FAUNE, LA FLORE ET LES INSECTES DU PLAN D'EAU DE NOUAILHAS ET VOUS LES FONT PARTAGER

Dans le cadre du programme « Classes Parc » du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, le CPIE de la Corrèze est intervenu à l'école de la CROISILLE-SUR-BRIANCE dans le cadre de la thématique « Orientons-nous dans le Parc ! La diversité des paysages et des plans d'eau du PNR comme terrains de découverte et d'orientation ».

Les objectifs généraux de cette animation ont été de faire prendre pleinement conscience aux élèves, des milieux qui les entourent où cohabitent la nature et les activités humaines. Ils ont su apprendre à nouer des liens avec leur environnement, à s'y orienter, s'y amuser... !!!

Quatre séances ont permis aux enfants de découvrir la cartographie, de repérer et de s'orienter dans leur environnement quotidien, de décrypter les forces de leur paysage afin de pouvoir faire découvrir à autrui les richesses insoupçonnées du plan d'eau de Nouailhas.

Le travail mené par les petits Crouzillauds a été colossal. Aidés par leur maîtresse Marie et par Jacqueline l'intervenante du CPIE, ils ont su retranscrire sur des panneaux leurs observations pour un « porté à connaissance » durable. Panneaux qui ont été installés autour du plan d'eau et que vous pouvez détailler dans les pages suivantes.

« On ne protège bien que ce que l'on connaît ». C'est à partir de ce fondement que se déclinent toutes les actions initiées par le CPIE de la Corrèze auprès des jeunes pour les accompagner dans la protection de la nature, comme ce fut le cas à La CROISILLE-SUR-BRIANCE, commune grandement investie depuis plusieurs années dans le respect et la protection de l'environnement.

Cette expérience, et les actions qui en ont découlées s'appuient sur la conviction que l'évolution de nos comportements individuels et collectifs est indispensable à la préservation de la qualité de notre environnement et à la gestion raisonnée des ressources de la planète.

Réseau de sites de découverte et d'interprétation

du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Eau



La vie de l'étang de Nouaillhas

Avec l'école, inscrite à la classe Parc « Orieptons-nous dans les paysages », nous avons exploré l'étang en mai 2018 accompagnés par la CPIE de la Corrèze. Nous avons cherché et trouvé des insectes, des petites bêtes aquatiques, des plantes d'eau et des arbres. Nous allons vous faire découvrir nos travaux sur des panneaux disposés le long de l'étang. Vous pouvez nous aider à protéger la faune et la flore en respectant les lieux.



Lecture de paysage sur le chemin de l'étang



Les animaux aquatiques

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Les élèves vous informent :
Si vous pêchez, n'oubliez pas de remettre les animaux dans l'eau.
En pêchant faites attention aux habitats des animaux.

Nous avons pêché des animaux d'eau douce avec des épuisettes, des cuillères et des bassines. Nous les avons observés dans les boîtes loupes puis nous les avons relâchés. C'était rigolo de les attraper!

Écrevisse de Louisiane



On a trouvé une écrevisse. Elle a une épaisse carapace.

Têtard de grenouille verte



Le têtard est le bébé de la grenouille. Son éclosion est récente.

Grenouille verte



La grenouille est la maman du têtard. Adulte, à 16 semaines, elle mesure 12 cm et pèse 25 g.



Photos de la collection de la réserve naturelle régionale de Millevaches en Limousin. © 2017 Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Les insectes sur l'eau et dans l'eau

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Les élèves vous informent :
 • **Ne pas détruire leurs habitats.**
 • **Ne pas tuer les insectes.**
 • **Ne pas emmener les insectes chez vous.**

Avec une épuisette, nous sommes allés attraper ces insectes. Nous les avons mis dans une bassine pour les observer et les dessiner et nous les avons relâchés.

La phrygane



Ses yeux s'appellent des ocelles.

La notonecte



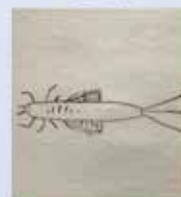
Elle nage le ventre en l'air.

Le gerris



Il marche sur l'eau.

La larve d'éphémère



Elle vit dans les eaux propres.



Photos de la collection de la réserve naturelle régionale de Millevaches en Limousin. © 2017 Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



UNE TRANSMISSION AGRICOLE HORS CADRE FAMILIAL

Armand et Anne-Marie MEYZAUD viennent de prendre leur retraite, celle-ci a été préparée ces derniers temps avec leur fils Matthieu afin d'assurer la viabilité de la ferme du GAEC du Puy Larcy mais aussi le confort de vie de ses associés et de leurs familles.

Ce GAEC, constitué en 2002 sur une surface de 125 hectares, réunissait la ferme de Larcy et une exploitation à Rilhac.

A l'époque, il y avait un troupeau de vaches limousines en plein air intégral et un troupeau de brebis. La construction d'une stabulation a permis de faciliter la surveillance des vêlages, mais aussi de produire fumier et compost pour fertiliser prés et champs.

Le choix de l'agriculture biologique est bien sûr le refus de tout pesticide mais s'inscrit aussi dans un esprit d'ensemble (respect de la qualité de vie des humains, des animaux, de la vie du sol, respect des paysages avec maintien ou plantations de haies qui sont des abris naturels, des coupe-vents, des réserves d'eau...). Heureusement, cet esprit n'est pas exclusif aux bios.

Le choix de la vente directe a été une réponse à la crise de la vache folle qui présentait le risque d'une rupture entre le monde agricole et le reste de la société.

La vente directe s'est développée à partir de 2001 et a permis de commercialiser deux veaux par mois et des agneaux.

La clientèle vente directe s'est constituée uniquement par le bouche à oreille. Les clients sont contactés chaque mois lors de l'abattage et, en moyenne, ce sont près de 70 clients qui passent des commandes dont la cantine de l'école communale de La CROISILLE.

L'abattage est réalisé à l'abattoir de LIMOGES. La découpe et la préparation des commandes de viande se font à la Cuma d'abattage et de transformation de SAINT-YRIEX. Outre la découpe, cette Cuma permet de transformer et conserver des plats préparés en bocaux, avec une gamme d'une douzaine de recettes. Pour les agneaux, la vente se fait uniquement par demi-agneau, découpé en caissette.

De son côté Matthieu a intégré le réseau CIVAM pour le développement d'une agriculture plus autonome visant une meilleure autonomie fourragère sans apports d'engrais de synthèse, notamment en systématisant le pâturage tournant. Le pâturage tournant est pratiqué très tôt dès le mois de mars, pour une partie des troupeaux, et sur des prairies ayant une flore très diversifiée laissant une forte place aux légumineuses. Actuellement, l'exploitation est constituée de 115 hectares de prairies et de 10 hectares de céréales : des fourragères en méteil (blé seigle épeautre avoine pois vesce

féverole) mais aussi un mélange d'anciennes variétés de blés panifiables.

La rotation des cultures permet de maintenir la vie et la structure du sol et d'éviter le salissement des parcelles. Afin de pérenniser cette exploitation, restait à Armand et Matthieu d'assurer la succession d'Armand. Matthieu ne voulait pas se retrouver seul pour préserver sa vie familiale et ne pouvait pas assurer seul l'élevage et la vente directe, il aurait donc été dommage de mettre un terme à cette belle aventure qu'ils avaient mise en place.

Paul MARTIN a pris la suite, il a la même vision de l'agriculture paysanne et la même demande de qualité de vie. Il avait « pris la température » lors de plusieurs passages dont un stage de parrainage d'un an réalisé sur le Gaec. Ce stage leur a permis de confirmer des convergences pour risquer une installation sous forme sociétaire. Il est arrivé avec sa compagne Julie et leur fils Alix âgé de 2 ans.

Les projets ne manquent pas tels que réduire un peu le troupeau bovin pour finir les brouards en animaux type veaux de ST-YRIEX ou développer des cultures végétales comme les lentilles ou les haricots.

Bienvenue et pleine réussite à Matthieu Meyzeaud et à Paul Martin ainsi qu'à Julie qui a choisi de vivre au pays et qui participe à la commercialisation.



LA SAINTE-BARBE ET NOS DEUX CASERNES POMPIERS

La Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers est célébrée tous les ans et donne lieu traditionnellement à une cérémonie de remise de décorations avec ensuite un repas avec les maires du secteur concerné. Elle est suivie d'un bal pour les sapeurs-pompiers et leurs familles.

La CROISILLE-SUR-BRIANCE, faut-il le rappeler est secourue par deux casernes, une en Corrèze, celle de CHAMBERET et l'autre en Haute-Vienne celle de SAINT-GERMAIN-LES-BELLES.

Dans l'imaginaire collectif, les sapeurs-pompiers sont liés par l'esprit de camaraderie avec un esprit de corps qui témoigne de leur attachement à l'humain qu'ils ont les uns pour les autres, ainsi que de l'attachement à leurs missions et à leurs valeurs.

Cette profession est exposée, et même souvent dangereuse. Cet esprit de solidarité et d'entraide est précieux, indispensable même. Et surtout s'ils sont toutes et tous volontaires et c'est leur professionnalisme qui leur permet de traverser ensemble les épreuves auxquelles ils ont à faire face.

Dans son célèbre manuel du sapeur de 1930, le capitaine HAMON le rappelle « Le sapeur évite tout ce qui peut être cause de désunion ». Être pompier, c'est bannir tout esprit d'individualisme.

Dans la société dans laquelle nous vivons, alors que tout semble nous pousser à être de plus en plus individualiste, cet état d'esprit fait figure d'exemple, notamment pour les plus jeunes.

On ne devient pas sapeur-pompier volontaire par hasard. On le devient par vocation, parce qu'on a en soi, l'envie de servir, voire de feu sacré qui pousse à s'engager pour sauver les autres.

Le capitaine HAMON écrit encore. « Le dévouement c'est une vertu obligatoire ». C'est ce dévouement qui les pousse à aller au bout de leurs missions, et même parfois au-delà.

On rappelle souvent les risques qu'ils prennent, mais au-delà des mots, il faut rappeler à quel point ces risques sont concrets. Rien que pour l'année 2018 ce sont 8 pompiers qui sont morts en exercice.

Au quotidien, leur engagement n'est pas mince. Accident de la route, secours aux personnes à domicile, blessures domestiques... Les pompiers sont toujours les premiers sur les lieux. Les situations peuvent être extrêmement difficiles et leurs interventions constituent parfois un élément déterminant de survie pour la victime.

Leurs missions sont primordiales pour une commune comme La CROISILLE-SUR-

BRIANCE. Les moyens pour les remplir doivent être assurés et la fermeture de nombreux centres de secours sur le territoire national notamment en rural met à mal le maillage territorial.

Que ce soit à CHAMBERET ou à SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, nous avons la chance d'avoir des collectivités qui malgré des marges de manœuvres budgétaires réduites les soutiennent et leur donnent le matériel et les équipements nécessaires ainsi que des locaux adaptés, car c'est la sécurité de nos concitoyens qui est en jeu.

Cette sécurité est aussi l'affaire de tous, et il faut encourager le volontariat ou la formation comme à CHAMBERET de la vingtaine de JSP (Jeunes sapeurs-pompiers) de moins de 18 ans qui assureront la relève demain et maintiendront le maillage territorial de notre territoire rural.

Tous les ans, lors des deux Sainte-Barbe, c'est avec un réel plaisir que pendant ces manifestations le Maire de La CROISILLE échange tant avec Michel MAYS le chef de corps de CHAMBERET, qu'avec Stéphane GABILLAUD, le chef de corps de SAINT-GERMAIN-LES-BELLES sur leurs missions qui sont primordiales et les moyens pour les remplir qui doivent être assurés.

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

2019 : LE CHANTIER CHEZ M MALONEY - Partenariat :



Le PETR du Pays Monts et Barrages, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Briance, a fourni le matériel nécessaire pour la réalisation du projet (coût : 3 021 €) :

- des piquets et du fil galvanisé pour la mise en défens des berges :
- deux pompes de prairie pour l'abreuvement des vaches :



- du matériel (bois, granulats) pour les deux franchissements :



La commune a missionné le chantier d'insertion du Relais Infos Services pour assister M Maloney dans la mise en oeuvre de ces aménagements (coût 1 610 €). M Périgaud, employé communal, a également été sollicité pour l'acheminement des matériaux.

Les travaux se sont déroulés sur sept jours au cours du mois de février.



passage à gué



pompe de prairie



clôtures

Les matériaux ont été entièrement financés dans le cadre du CTMA Briance par :



Au cours des trois dernières années, la commune s'est engagée dans une démarche globale d'amélioration de la qualité écologique du ruisseau du Perche l'Oiseau. Le principal objectif étant de rendre le milieu favorable au retour de la truite fario, espèce emblématique des rivières de notre territoire.



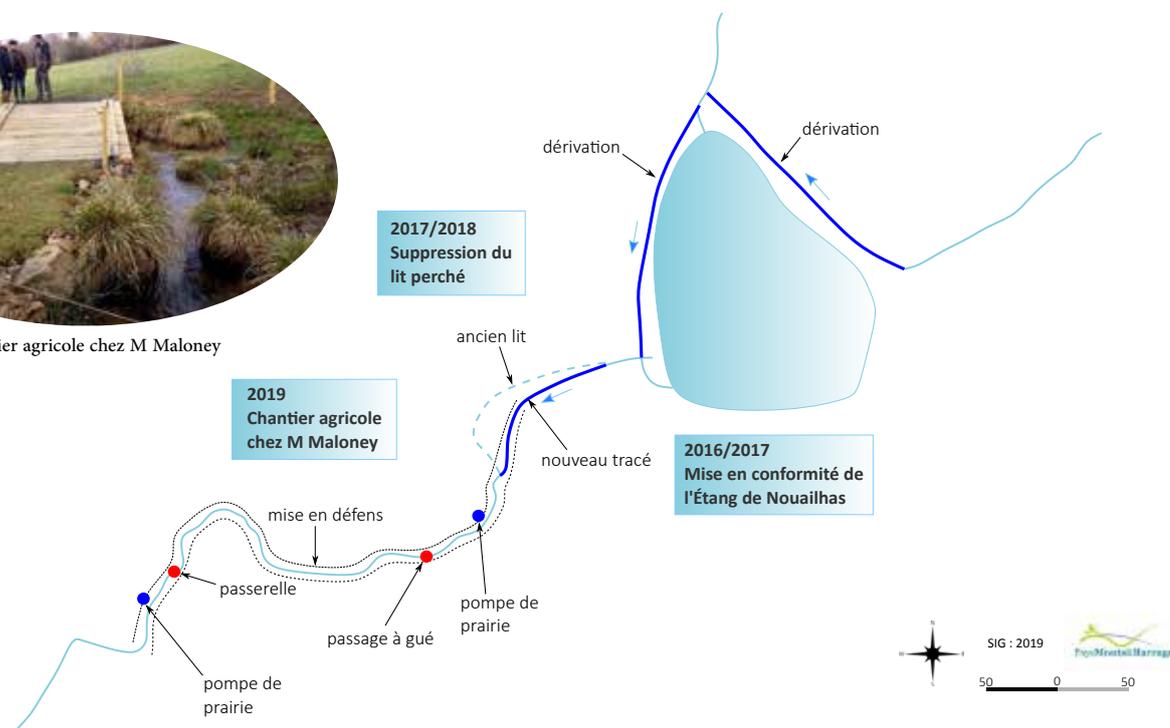
Suppression du lit perché



Mise en conformité de l'Étang de Nouailhas



Chantier agricole chez M Maloney



La réalisation de ces aménagements a permis :

- de restaurer la continuité écologique : l'étang, le lit perché et le passage busé sur la parcelle agricole ne permettaient pas d'assurer la migration de la truite fario.
- d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau : la création de la dérivation sur l'étang limite l'augmentation de la température du ruisseau. Les aménagements agricoles ont été conçus pour que les vaches aient un accès restreint au cours d'eau d'où une réduction de la quantité de matières en suspension liées à la dégradation des berges et une amélioration de la qualité bactériologique en l'absence de déjections directes dans le cours d'eau.

Une eau plus fraîche et de meilleure qualité est importante pour la survie de la truite fario. D'un point de vue plus global, elle permet également une eau brute à destination de la consommation humaine, plus saine, nécessitant moins de traitement.



LA VIALLE HISTOIRE D'UN CHATEAU

Le château de La Vialle se trouve sur la commune de La Croisille-sur-Briance, à moins de 2 kilomètres du bourg. Il est entouré d'un parc arboré, d'une exploitation agricole et d'une forêt qui porte le même nom que lui. Peu de documents subsistent à propos de l'histoire du lieu : quelques cartes postales et photographies... Restent néanmoins les souvenirs de différentes personnes qui vivent sur la commune, qui ont accepté de nous les confier.

Depuis le début des années 2000, la partie haute de ce château à la force tranquille est enveloppée de toiles étanches qui protègent son toit de l'eau, fixée à un impressionnant dispositif d'échafaudages mis en place par l'actuel propriétaire. Une palissade empêche l'accès à l'édifice qui se dresse au milieu d'un superbe écrin arboré, composé de nombreuses essences âgées d'environ 150 ans : châtaigniers, hêtres, chênes, maronniers, résineux... Le parc comprend des douves peu profondes, à la fonction

ornementale, qui étaient déjà asséchées dans les années 50.

Sur le domaine se trouvent également des maisons de métayers et quelques granges en très mauvais état. Lorsqu'on se rend sur place, c'est une famille d'ânes qui nous accueille.

Du point de vue architectural, le château est doté de deux tours carrées. Le gros œuvre est en granit et en maçonnerie vêtue d'enduit. L'élévation à travées est surmontée d'un toit en pavillon et d'une croupe, le tout habillé d'ardoises. Un escalier à double volée figure sur la façade antérieure, orientée sud. Comme de nombreux autres châteaux, l'accès s'effectue par la façade postérieure, de sorte à préserver l'intimité du parc.

Sa construction a eu lieu au tout début du XXème siècle, à l'emplacement d'un autre château qui fut construit aux environs de 1830 et détruit par un incendie en 1899, dont il ne subsiste que deux traces visibles : cinq marches en granit, intactes mais désolidarisées, qui se trouvent à une

vingtaine de mètres de la façade principale, ainsi qu'une cave dont l'accès se situe du côté ouest de l'édifice. L'escalier et le conduit voûté mènent par ailleurs à l'extérieur des bases du château, pour s'acheminer sous un bâtiment agricole séparé. Cette cave forme un L et se termine en cul-de-sac. Il se dit aussi qu'un souterrain partait du château, jadis, dont il ne reste aucune trace.

Enfin, il s'avère que ce château incendié fut lui-même construit à l'endroit où un autre beaucoup plus ancien avait été démolí pour l'occasion, au début du XIXème siècle, sous la Restauration. Le château que nous connaissons est ainsi le troisième à se dresser en ce même endroit très isolé, derrière ses arbres, à l'abri des regards et à l'écart des routes.

Il nous est permis de supposer que des éléments du château incendié en 1899 ont été utilisés pour la construction de celui actuel : pierres d'angles et de maçonnerie, chêneaux, frontons, carrelages, tomettes...

Et, comme tous les châteaux du monde, celui-ci possède une histoire humaine.

En 1905, date attribuée à la fin de sa reconstruction, le château de La Vialle appartenait à un certain Mathieu ALLOUVEAU DE MONTRÉAL. Par la suite, il revint à Louis, du même nom, puis à son fils Étienne qui l'occupa très peu et qui décida de le vendre à la toute fin du XXème siècle à un dénommé Marc IPPOLITO qui prit soin de consolider la structure, sans pour autant protéger son toit.

A cette époque, l'édifice est inhabité depuis plusieurs décennies. Il a déjà souffert d'une absence d'entretien qui a entraîné de nombreuses dégradations. Les intempéries ont sévi et l'eau s'est infiltrée par les brèches au niveau des faitages, des ardoises brisées ou envolées, et des chéneaux placés au sommet des murs maçonnés. Les dégâts provoqués par le temps et cette absence de soins, sans être irréversibles, sont cependant considérables. Ce qui ne décourage pas pour autant l'acquéreur suivant, un dénommé Mark GROES, qui s'empresse de couvrir le toit du bâtiment.

Mais remontons le temps. Notamment de 1939 à 1940, période à laquelle le château est réquisitionné afin d'accueillir plusieurs familles évacuées d'Alsace-Lorraine, comme c'est le cas dans d'autres habitations de La Croisille-sur-Briance (plusieurs centaines de personnes sont hébergées), à l'instar d'autres communes de la Haute-Vienne et d'autres départements comme la Dordogne. Nous parlons par ailleurs d'une « Petite Alsace en Limousin », tant les réfugiés sont nombreux, soutenus par les initiatives citoyennes et administratives immédiates, déployées en terme financier et matériel afin d'assurer le confort et l'instruction des réfugiés, et de rendre le culte.

En 1944, en amont de la bataille du Mont Gargan qui se déroulera du 16 au 24 juillet, les hommes du Colonel Georges GUINGOUIN sont dispersés dans les environs, dissimulés dans des maisons et des granges, ou repliés dans des campements installés dans la forêt. Le château de La Vialle (situé à 4km à vol d'oiseau de la chapelle du Mont Gargan) est alors inoccupé et clos – une planque toute désignée qu'un groupe de résistants décide



d'occuper (ils en profiteront aussi pour liquider les réserves de vin entreposées à la cave), jusqu'à ce que les allemands bombardent le château, sans néanmoins faire de victimes.

Après-guerre, le lieu en location devient un établissement de repos à l'initiative d'un abbé (l'abbé DOURNE) et à destination d'enfants handicapés.

Il se dit aussi que le château de La Vialle, en plein exode rural, a offert quelques divertissements de nature tout à fait dévergondée...

Dans le courant des années 60, deux colonies de vacances se succèdent dans le château. Différentes salles portent encore les traces des aménagements réalisés dans ce cadre : plomberie, sanitaires... La Vialle appartient alors à Etienne ALLOUVEAU DE MONTRÉAL qui, après le départ des colonies de vacances, ne l'occupe quasiment jamais. Le début des dégradations naturelles liées au manque d'entretien semble débiter ici. A cela s'ajoute le fait qu'un château inoccupé et situé à l'abri des regards attire nécessairement les convoitises. Il est progressivement pillé, puis laissé ouvert aux quatre vents.

Au moment de son acquisition par Mark GROES au début des années 2000, la plupart des salles étaient pourvues de renforts et d'étais destinés à empêcher l'effondrement des planchers et des plafonds fragilisés par le temps. Les échafaudages et les toiles étanches mis en place par Mr GROES ont ainsi figé le processus de décrépitude déjà bien avancé, ceci dans l'attente de travaux conséquents, en vue d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire du château de La Vialle, troisième du nom.

Il est actuellement en vente.

Article : Cyril HERRY

Remerciements : Mr et Mme DE PRÉVILLE, Robert MOURET

Photographies : Cyril HERRY
+ archives fournies par Annie PÉNICAUD







Pratique

Mairie

05 55 71 70 55

lemaire.lacroisille@orange.fr

Horaires

Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30- 17h00

Mardi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Mercredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Elu de permanence

les week-ends et jours fériés

06 87 68 82 54

Communauté de Communes

Briançe Combade

05 55 69 39 32

Médecin

Docteur Marie Debord

09 72 62 76 30

Consultation seulement sur rendez-vous
tous les après-midis, tous les samedis matin
et sur rendez-vous et visites à domicile

Pharmacie du Mont Gargan

05 55 71 70 39

Madame Nathalie Joye

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h30

Infirmier(e)s

06 77 34 45 81

Madame Isabelle Chemin

Monsieur Alexandre Bara

Agence Postale

Madame Brigitte Cheyppé

05 55 71 71 00

Lundi et Samedi de 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

de 9h00 à 11h30

Bibliothèque

05 55 71 88 23

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 14h à 16h

Déchetterie de Châteauneuf la Forêt

05 55 69 44 91

D'avril à octobre

Lundi, Mercredi, jeudi, Vendredi

de 14h à 18h

Le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

EDF

Numéro d'urgence 09 72 67 50 87

France Telecom

Service technique 10 13

Gendarmerie Nationale 17

Pompiers 18